

Mon ex-mari n'accepte pas le divorce et fait des crises de colère

Question :

J'ai été informé par un magistrat et un avocat qu'on devra évaluer psychologiquement mon ex-mari parce que sa colère à propos de notre divorce continue à prendre de l'ampleur. Nous ne sommes plus capables de communiquer au sujet de notre fille. Nous sommes passés par la Cour pour violence familiale à plusieurs reprises, le problème étant que mon ex-mari tente d'augmenter le nombre de visites pour influencer notre enfant afin qu'elle veuille finalement aller vivre avec lui. Dans l'étude d'*Un Cours en Miracles*, j'ai appris à prier afin de reconnaître que nous sommes tous des enfants de Dieu, qu'il y a un esprit divin en chacun de nous, et pourtant je crains pour moi et ma fille à cause de la colère grandissante de mon ex-mari. Prendre des mesures juridiques contre lui serait-il la bonne chose à faire ?

Réponse :

Les enseignements d'*Un Cours en Miracles* se soucient du changement dans nos esprits, et ne suggèrent donc pas des lignes de conduite précises à suivre quant au comportement. Bien que Jésus nous invite à laisser derrière la perspective de l'ego afin de lui permettre de la remplacer par celle du Saint-Esprit, il ne nous dit pas de nier notre expérience au niveau de la forme. Nous devons donc prendre soin de notre corps de façon normale, le garder sain et en sécurité. Cela signifie souvent de devoir prendre des mesures pour empêcher quelqu'un de se blesser lui-même ou de blesser les autres, ce qui peut parfois se faire grâce à une action en justice. Il est certainement possible de pratiquer le pardon enseigné par le *cours* tout en initiant des procédures judiciaires, si vous pensez que c'est ce que vous devez faire.

Depuis le commencement du monde, il y a la croyance à un système de pensée d'ego d'attaque et de contre-attaque, tous et chacun de nous étant engagés dans un comportement destructeur jusqu'à un certain point. C'est l'expression inévitable de l'appel désespéré du Fils séparé pour avoir de l'aide. Ce que le *cours* demande, c'est de regarder tout jugement que nous avons envers l'autre personne et d'y voir la projection de notre propre appel désespéré. Une fois que nous reconnaissons à quel point nos peurs sont reflétées par l'autre, nous avons la possibilité de nous pardonner, de demander au Saint-Esprit de remplacer nos jugements sur nous et nos frères par le Sien. Ce processus établit que tout ce que nous allons faire ou ne pas faire face à l'attitude d'un autre, sera guidé par le Saint-Esprit plutôt que par l'ego.

L'action en justice est tout à fait appropriée dans certaines circonstances. Cela ne signifie pas, toutefois, que l'autre partie est un pécheur coupable, digne de la punition de Dieu, comme l'ego voudrait nous le faire croire. Le choix ne se fait pas entre les diverses conduites à adopter, mais quel avocat nous allons consulter : l'ego ou le Saint-Esprit. Dans cette optique, nous pouvons paraphraser la ligne maintes fois citée dans le texte : « *Ne cherche pas à changer ton frère, mais choisis de changer d'esprit au sujet de ton frère.* » (T.21.in.1 :7)

Reconnaître un appel à l'aide dans le comportement colérique de quelqu'un ne veut pas dire qu'il ne faut pas prêter attention à la forme que prend cet appel. Cela est vrai pour tous ceux qui sont impliqués dans la crise de votre famille. Comme Jésus dit dans le texte : « *...les gens qui ont peur peuvent être méchants.* » (T.3.I.4:2). Pendant que des mesures sont prises au niveau de la forme pour vous protéger, vous, votre enfant et votre mari, essayez de vous rappeler que ces mesures sont l'expression de votre appel au Saint-Esprit pour ce qui est de recevoir Son aide. Il est important de ne pas nier la peur sous le besoin perçu de protection ou sous tout autre besoin. Ce qui n'est pas nié peut être transformé par le Saint-Esprit afin que, peu importe ce qui se passe, vous arriverez à faire l'expérience de la paix dans votre esprit. C'est vers cette paix plus qu'à tout comportement concret, que le Saint-Esprit nous guide.

Source : www.facimoutreach.org/qa/indextoquestions.htm

Question 768